

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **35 (1899)**

Heft 9

PDF erstellt am: **18.05.2024**

Nutzungsbedingungen

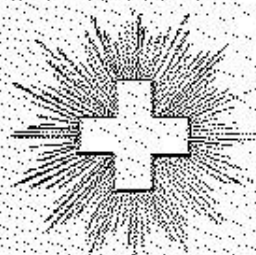
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

Essayez toutes choses et retenez
ce qui est bon.

SOMMAIRE : *La méthode directe ou intuitive. — A propos de leçons de choses. — Épargne isolaire. — Chronique scolaire : Neuchâtel, Vaud. — Revue des journaux. — Partie pratique : leçons de choses, dictées, histoire, acrostiche.*

LA MÉTHODE DIRECTE OU INTUITIVE

appliquée à l'enseignement des langues vivantes.

Le mouvement en faveur de la méthode directe appliquée à l'enseignement des langues étrangères a été lent à venir; il a eu de la peine à se dessiner, et pourtant, il a préparé tout doucement la voie pour son triomphe décisif. Il y a à peine vingt ans que Victor souleva le clairon et poussa le cri de guerre qui devait secouer les adhérents de la routine dans leur douce quiétude, et nous voici sur le point de nous élancer sur la voie des réformes, de sortir de la période des tâtonnements prudents, trop prudents peut-être! Il y a des réformes qu'il faut mener de front, sans transitions ni compromis; l'introduction de la méthode directe nous semble être de celles-là, car elle ne peut en aucune manière se concilier avec la routine pratiquée jusqu'ici. Partout où la faveur des circonstances a permis l'introduction de la méthode intuitive ou directe dans un établissement, les résultats n'ont pas manqué d'attirer l'attention bienveillante sur ce nouveau mode d'apprendre une langue étrangère. Si la méthode directe est pratiquée depuis trop peu de temps chez nous pour avoir pu fournir toutes ses preuves, elle l'est suffisamment pour nous encourager à aller de l'avant; elle nous a clairement fait entrevoir un avenir plein des plus belles promesses.

Parlons-en donc un peu, de cette méthode directe, sur le compte de laquelle circulent encore des appréciations diverses. D'abord elle est vieille, de cette vieillesse qui anoblit, puisque son origine remonte au-delà des réformes pédagogiques de Pestalozzi; mais, contrairement aux descendants d'anciennes maisons, elle s'est enrichie de l'expérience d'un siècle, elle a revêtu des formes nouvel-

les, grâce à la connaissance plus parfaite que la philologie moderne nous donne de la nature du langage.

Ce qu'on en sait généralement, c'est qu'elle procède à l'aide de tableaux. L'enseignement prend le caractère d'une leçon de choses. On se rend facilement à cette évidence que l'attention des élèves doit être vivement frappée par l'image ou l'objet qu'on leur présente, et que cette circonstance contribue puissamment à rendre la leçon intéressante et fructueuse. Mais on s'est demandé, avec une certaine anxiété, quelle serait, dans ce *joli jeu*, la part faite à la grammaire, car vouloir enseigner une langue sans grammaire, c'est commettre une monstruosité contre nature. Il nous sera peut-être permis, à l'occasion, de démontrer ici combien de monstruosités la grammaire a produites et consacrées durant des siècles. Ne soyons cependant pas ingrats à son endroit, et acceptons ses services là où elle peut en rendre. En effet, il s'agissait de construire, par les moyens de l'enseignement intuitif un système grammatical qui n'en serait pas un, c'est-à-dire qui, tout en restant méthodique et progressif, ne revêtît aucune des formes de la méthode grammaticale tombée justement en discrédit. Cette difficulté a été tranchée avec plus ou moins de succès dans les nombreux manuels qui, chez nos voisins de langue allemande, sont nés sous les auspices de la méthode intuitive. De plus, puisque cette méthode se double de la méthode naturelle, s'inspirant du procès naturel que suit l'enfant dans l'acquisition des premières notions du langage, l'ordre des idées que nous présentons aux élèves dans la langue étrangère doit faire l'objet d'une attention particulière; il doit y avoir un groupement analogue à l'évolution parcourue par l'enfant lorsqu'il apprend à parler. Ce souci doit nous dicter le choix des morceaux, la disposition de toute la matière.

Examinons de plus près les principes qui dirigent la marche de la méthode directe.

Une langue s'apprend par *l'oreille* et non par *les yeux*; il s'ensuit que l'enseignement *auditif* doit être la base et le pivot de l'enseignement d'une langue vivante. Parler et entendre parler, voilà ce que demandent les élèves qu'on veut intéresser à cette nouvelle étude. Ils trouvent un charme particulier à se débrouiller dans ces sons étranges qui leur paraissent d'abord un langage inintelligible, à les imiter et à se convaincre de plus en plus que ces sons présentent un sens et possèdent une musique nouvelle, à laquelle ils ne sont pas insensibles. Profitons de ces dispositions favorables et gardons-nous de les étouffer par un enseignement abstrait. Il faut bien se persuader que si la faveur des élèves nous échappe, si les bonnes dispositions se convertissent en hostilité, la faute en est à nous, en grande partie, à notre manière de professer et de présenter la matière de l'enseignement. L'enfant a besoin d'agir; il possède en outre un grand talent d'imitation; adressons-nous à ces deux précieux facteurs et faisons-les servir à notre but.

Certes, il y a longtemps qu'on avait reconnu cette nécessité de

faire parler; on a créé alors ces dialogues, ces conversations artificielles dont un seul mot oublié faisait perdre le fil et qui constituaient, en somme, un travail long et pénible de mémorisation. Jamais l'élève n'était appelé à donner de son cru, à puiser dans des trésors amassés. Eh bien! la méthode directe s'efforce de guider l'élève dans la formation des phrases; elle veut l'amener à les trouver par lui-même, à assembler les mots de son vocabulaire de façon à exprimer son idée, à penser, pour ainsi dire, dans la langue nouvelle sans se faire l'écho des idées qu'il ne pouvait avoir par lui-même. Voilà pourquoi les sujets seront choisis de préférence dans l'entourage de l'élève, voilà pourquoi il faut faire abstraction de récits et d'anecdotes ne se rattachant pas directement au milieu dans lequel l'élève vit, pense et agit.

Ainsi l'enfant revait encore une fois tout ce qui lui est cher et familier, l'école — quoi qu'on en dise — la maison paternelle, le jardin et tous les animaux domestiques avec lesquels il vit dans une intimité parfaite. De cette façon, certes, on est obligé de lui présenter des choses et des idées qui paraissent d'une simplicité au-dessous de l'âge où l'enfant commence l'étude d'une langue étrangère. Mais nous ne pensons pas que ce soit là un inconvénient réel; d'abord, ce passage du simple au compliqué se fait encore assez vite, puisque toute l'évolution a lieu dans un temps relativement court. Nous-mêmes, nous n'avons jamais pu constater que des élèves se fussent offensés d'une idée peut-être naïve, présentée sous la forme nouvelle d'une langue étrangère. Vous leur faites dire que la brebis a quatre jambes; voilà qui leur paraît tout naturel de s'essayer d'abord sur des sujets aussi simples et connus de tout le monde; ils sont tout disposés à mettre l'horizon de leurs idées au niveau de leurs connaissances linguistiques. Tellement la pensée est liée à la forme!

On ne s'approprie pas une langue étrangère sans participer aussi à son geste. Le langage qui doit faire l'objet de nos études a ses joies et ses tristesses, ses émotions propres, une dignité et une naïveté à lui; tout le secret de la pénétration d'un langage étranger consiste à sentir comme lui, à rire et à pleurer avec lui. C'est alors, mais alors seulement, qu'il nous paraît naturel et qu'en en revêtant le costume, nous n'aurons plus l'air de porter un vêtement d'emprunt. En nous servant de ses expressions, nous ne travestirons plus une pensée étrangère, mais nous exprimerons des sentiments absolument adéquats aux termes que nous aurons choisis pour les énoncer.

Essayons, en enseignant l'allemand à notre jeunesse, de la faire prendre part, pour quelques heures, à la vie de la jeunesse allemande. En faisant vibrer en elle une corde sympathique, nous aurons fait beaucoup pour l'avancement et l'agrément d'une étude qu'on s'est plu, jusqu'à présent, à peindre sous les couleurs les plus sombres?

Dr HANS SCHACHT.

A PROPOS DE « LECONS DE CHOSES »

Pendant longtemps, dans l'enseignement de la langue maternelle, l'oreille seule était mise en réquisition; tout ce qui arrivait au cerveau de l'enfant devait passer par ce canal et les yeux ne servaient guère que pour la lecture des caractères écrits et imprimés. C'était l'enseignement autoritaire, cher à M. Brunetière, du maître et du manuel. Sous l'influence des idées pestalozziennes, on a réduit considérablement le rôle de l'oreille et augmenté le travail des yeux: on a créé l'*imitation*, et on a détrôné la *mémorisation*.

Mais, sous le changement d'étiquette, y a-t-il eu partout changement d'esprit? Il est permis d'en douter, car si en théorie on ne veut plus des connaissances pures et simples, en pratique on ne demande encore à peu près que cela. Or, si les yeux ne doivent servir, tout comme l'oreille, qu'à emmagasiner des notions, qu'à meubler le cerveau de l'enfant de connaissances variées sur les objets et les êtres qui l'entourent, vous avouerez qu'il ne valait guère la peine de changer de méthode pour arriver, avec plus de peine, à des résultats identiques. Le développement de l'esprit d'observation est sans doute une chose excellente en soi; mais le mal est que trop souvent le moyen a pris la place du but, et que l'éducation des sens a été plus cultivée que l'éducation du jugement, du raisonnement, de la pensée.

D'autre part, les « leçons de choses » sont trop devenues des leçons sans suite sur tout et à propos de tout. Soit qu'on dresse au commencement de l'année une liste des sujets à étudier, soit qu'on les prenne au hasard semaine après semaine, il n'y a entre eux, la plupart du temps, aucun lien, aucun enchaînement. On passe de l'un à l'autre avec une facilité étonnante; une semaine, on étudiera le chat, la semaine suivante, le papier, puis le pois, l'eau, le fer, le jardin, etc., car il faut varier! Et l'on varie si bien que l'esprit des élèves est promené, durant l'espace de quelques mois, à travers des sujets appartenant à la zoologie, à la botanique, à la minéralogie, à la physiologie, à l'économie domestique, à l'industrie, que sais-je encore! Conséquences: hâte, énerverment, confusion, superficialité, éparpillement et lassitude.

Prenons, comme exemple, les leçons sur les animaux domestiques au degré inférieur. Comment procède-t-on encore le plus souvent? A l'aide de questions appropriées, les enfants doivent trouver, sans avoir l'animal devant les yeux et en faisant appel à leurs seuls souvenirs, s'ils en ont, que le chat, la vache ou le mouton, etc., a quatre jambes plus ou moins longues ou minces, ou massives, ou nerveuses; un corps trapu, effilé ou rebondi, couvert de poils ou de laine; des oreilles longues ou courtes, dressées ou pendantes; des yeux petits ou grands, enfoncés ou à fleur de tête; un museau pointu ou obtus, etc. On continue par quelques mots sur le genre de vie, l'habitat, les noms du mâle, de la femelle et des petits, et l'on termine par quelques phrases indiquant l'utilité de l'animal étudié pour l'homme. Et voilà pour une première leçon. Dans une suivante, on se donne beaucoup de mal pour faire répéter aux enfants des termes, des expressions, des phrases stéréotypées; puis vient l'étude du vocabulaire, de petites dictées, et, pour que la « leçon de chose » ait donné tout ce qu'elle peut donner, les enfants rédigent un exercice, intitulé prétentieusement une composition, mais qui n'est en définitive qu'un pur exercice de mémoire. En tête de leur petit travail, ils transcrivent un « plan », presque immuable, moule rigide dans lequel on fait entrer de gré ou de force toutes espèces de sujets, sorte de tableau à six rubriques dans le genre de celui-ci :

1. Qu'est-ce que c'est?
2. Description de l'animal (ou de l'objet).
3. Quelle est sa couleur?

4. De quoi se nourrit-il (ou se compose-t-il) ?

5. Où vit-il (ou le trouve-t-on) ?

6. À quoi sert-il ?

Sur ce plan, véritable lit de Procuste, les enfants écrivent alors quelques phrases à peu près correctes, mais parfaitement ennuyeuses et sans le plus petit brin d'originalité : si, par hasard, celle-ci montre le bout de l'oreille sous une forme imparfaite, elle court grand risque de le voir couper¹.

C'est ainsi que la timide pensée de l'enfant se referme, comme une fleur délicate, pour avoir été brusquée et comprimée. Quand s'ouvrira-t-elle de nouveau ? Et qui nous assurera que son plein et magnifique épanouissement n'en est pas à jamais compromis ?

Malheureusement, on en prend son parti, et l'on en vient à déclarer qu'il ne faut pas exiger de composition personnelle avant quatorze ou quinze ans. Autant dire que l'enfant ne commence à penser que dès l'âge de quinze ans !

P. HENCHOZ.

Epargne scolaire. — Dans notre dernière conférence, l'importante question de la création d'une caisse scolaire d'épargne — cantonale romande ou fédérale — a été soulevée par un de nos collègues.

Il serait bon, croyons-nous, que l'*Educateur* ouvre une discussion sur ce sujet utile au premier chef.

Nos amis du Valais viennent de se mettre à l'œuvre. Par circulaire, instituteurs et institutrices sont invités à montrer à leurs élèves, avec le chemin de l'église et de l'école, le chemin de la caisse d'épargne.

Les dépôts les plus minimes seront reçus et placés à la Caisse cantonale récemment créée.

Plusieurs localités de nos cantons romands font déjà de louables efforts pour développer chez les enfants le goût de l'économie, et partout où il y a eu bonne direction et esprit de suite, l'institution a donné des résultats réjouissants.

En six ans, une classe rurale de trente-cinq élèves a placé quinze cents francs. Les autorités d'une commune vaudoise comprennent si bien les avantages de l'épargne qu'elles remettent à chaque élève, à son entrée à l'école, un carnet avec un premier versement de cinquante centimes.

Ces efforts isolés ne suffisent pas : l'esprit d'ensemble manque. Les enfants changent assez souvent de classe et de commune, c'est pourquoi il faudrait partout la même institution et, pour parfaire l'œuvre, une caisse centrale.

La Maison Patin, à Genève, ainsi que les différentes banques privées, qui s'occupent de l'épargne, ont, sans doute, géré au mieux les sommes économisées jusqu'ici et elles ont fait tout leur possible pour faciliter la tâche des maîtres.

Cependant, il faudrait encore quelque chose de plus centralisé, plus simple, plus pratique, réellement populaire.

Une caisse placée sous la surveillance de l'Etat (canton ou Confédération) et permettant l'économie même par son tout en réduisant les écritures au strict nécessaire, nous paraît désirable et être le gage le plus certain du succès.

L. et J. MAGNIN.

Rien n'est plus dangereux qu'un bon conseil accompagné d'un mauvais exemple.

M^{me} DE SABLÉ.

¹ L'inspecteur faisait commencer toutes les compositions sur les animaux par cette phrase invariable : Le mouton (le porc, etc.) est un animal quadrupède, qui a quatre pieds, deux yeux, deux oreilles, une queue, etc. Toute introduction, toute historicité, toute observation personnelle était rigoureusement bannie !

CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — Place au concours. Directeur et maître théorique à l'Ecole de mécanique de Fleurier.

— **Société pédagogique, section du Val-de-Travers.** Conférence à Couvet, le 2 courant, sous la présidence du sous-signe.

Ouverte par l'exécution de trois chœurs, elle se continue par la lecture d'un rapport de M. Darbre, instituteur à Ménières, sur le dernier cours de travaux manuels de Locarno. Travail excellent qui vaut à son auteur des remerciements aussi sincères que bien mérités.

Ensuite, M. Schüle, instituteur à la Nouvelle-Lausane, nous présente en quelques pages simples et claires les travaux de culture du tabac dans la Broye. Merci et à une autre fois. « L'usage du tabac, ses effets sur l'organisme humain ».

Ici, la conférence est momentanément interrompue. Un groupe d'enfants, fillettes et garçonnets, entrent, et, sous la direction de M^{lle} Bolle, institutrice, qui accompagne au piano et de M. Russillon, instituteur, nous donnent une douzaine des jolies chansons et rondes de M. J. Baleroze.

Déjà les garçonnets savent être galants, déjà les fillettes savent « faire les yeux doux », et puis toutes les voix sont fraîches, c'est joli, bien joli. Merci infiniment; à votre concert du 15 courant, on ne manquera pas d'aller vous applaudir.

La conférence reprise, on procède au renouvellement du comité de la section: sont nommés: président, M. Javet, à Fleurier; vice-président, M. Droz, à Travers; secrétaire, M. Boiteux, à Fleurier; caissier, M. Russillon, à Couvet; suppléant, M. Matthey, à La Côte-aux-Fées.

M. Hintenlang, à Noiraigue, est nommé directeur de chant.

En réponse à la circulaire du comité central, circulaire dont je vous parlerai encore dans une prochaine correspondance, il est décidé ce qui suit:

a) la section du Val-de-Travers offrira au comité central d'organiser la fête de chant à laquelle seront invités à prendre une part active tous les membres de la Société pédagogique neuchâteloise. M. Russillon espère que cette fête pourra avoir lieu à Couvet. Il consultera à ce sujet la population du village qui, il y a tout lieu de le croire, répondra favorablement à sa demande;

b) M. E. Ducommun, instituteur sur les Monts-du-Locle, sera prié de venir donner à Fleurier une conférence sur la « réforme orthographique », conférence à laquelle seront invités Mesdames les institutrices, Messieurs les instituteurs et toutes les personnes s'intéressant à cette importante question.

— **Matériel scolaire.** Il a été dépensé, en 1898, pour le service du matériel gratuit, une somme de fr. 79 215.28, dont fr. 63 372.23 à la charge de l'Etat, et fr. 15 843.05 à la charge des communes.

Le total des élèves qui ont bénéficié de la gratuité s'élevant à 22 930, la dépense moyenne par élève est, en 1898, de fr. 3.45.

Reconnaissons ici les bons offices rendus par le service du matériel scolaire gratuit. Que d'ennuis autrefois pour obtenir que chaque élève soit en possession du matériel nécessaire; aujourd'hui, ces ennuis n'existent plus.

L'enfant du pauvre et l'enfant du riche disposent ainsi des mêmes moyens de s'instruire; par là même, ils sont rapprochés, par là encore s'établit l'égalité par l'instruction.

— **Nouveau collège.** Un nouveau collège va être construit dans le quartier de l'Abeille à Chaux-de-Fonds; il devra contenir environ 25 salles de classes, son coût sera, pense-t-on, d'environ 500 000 fr. Une unité de plus à ajouter au nombre déjà fort respectable de palais scolaires élevés au cours de ces 15 ou 20 dernières années et mis au service de l'école populaire neuchâteloise.

Ch. HINTENLANG.

VAUD. — Inspectorat. Nous avons encore reçu sur ce sujet les lignes suivantes d'un de nos collègues du canton :

Ne vous semble-t-il pas, Monsieur le délégué vaudois au comité de rédaction, que l'on complique inutilement la question du choix des adjoints en mettant en opposition les candidats membres du corps enseignant primaire avec ceux qui n'en font pas partie ? Que désirons-nous avant tout ? Des adjoints *capables*, c'est-à-dire possédant des connaissances pédagogiques théoriques et pratiques les mettant à même d'imprimer à l'école vandoise une direction sûre, méthodique, uniforme. Il y a tout lieu de croire que, seuls, des hommes « du métier » rempliront ces conditions, mais enfin, que nous importe, pourvu que les plus capables, au sens indiqué plus haut, soient choisis.

Toute la question se ramène donc à l'institution d'un examen sérieux, mettant au jour aussi bien les aptitudes particulières des candidats que leur connaissance des méthodes en cours, des progrès réalisés dans le domaine de l'éducation, des tendances qui ont profondément modifié l'idéal que l'on se formait autrefois de l'école populaire. Je sais bien que des difficultés pratiques surgissent : comment constituer le jury de cet examen ? Comment en limiter le programme ? Ce sont là, au fond, questions de détails, qui n'enlèvent rien à la valeur de la chose elle-même, et cette valeur se résume en ces mots : des adjoints nommés par examen posséderont seuls aux yeux de leurs administrés, l'autorité professionnelle nécessaire dans des fonctions beaucoup plus pédagogiques qu'administratives.

E. SAVARY.

Revue des journaux.

Dans deux « lettres montagnonnes » parues dans la *Gazette de Lausanne* (Nos 33 et 34), T. Combe, le spirituel conteur neuchâtelois, vient d'esquisser le programme de l'avenir de l'éducation populaire. A côté de beaucoup de choses neuves et justes, il n'y a pas mal de dilettantisme dans cette pédagogie du XX^e siècle.

Et d'abord, le vieux Pestalozzi, à qui nous devons la méthode intuitive et bien d'autres choses encore, sera démodé, paraît-il, « car il est à remarquer qu'une bonne méthode pédagogique, de même qu'un code civil et pénal, dure un siècle environ, suffit aux besoins et à l'idéal d'un siècle. » Que vont en penser ces 80 000 (retenez bien le chiffre) professeurs et instituteurs allemands qui, les 21 et 22 janvier écoulés à Liegnitz, à l'occasion du 70^{me} anniversaire de L. W. Seyffarth, le bibliographe de Pestalozzi, ont témoigné par leur présence ou par l'envoi de télégrammes ou d'adresses leur attachement inébranlable aux principes éternellement justes et éternellement vrais du plus grand éducateur de notre pays ?

Nous sommes, en revanche, d'accord avec T. Combe pour condamner l'ennui, le rabâchage, le psittacisme, le gâchage du papier et de l'encre. Non, en effet, la répétition n'est pas la mère de l'étude, quand elle dégénère en exercices mécaniques, fastidieux, qui ne mènent à rien qui vaille. Quand la leçon a été bien donnée, bien comprise, que l'élève, par des applications nombreuses, a fourni la preuve qu'il savait se servir de ses connaissances, la répétition est, en effet, inutile. Elle émousse l'intérêt et sème l'ennui. Si, avec le vieux médecin, nous croyons que nous « mangeons trois fois trop », nous pouvons encore plus aisément admettre que nous répétons dix fois trop dans nos écoles. Mais voilà, la loi et le règlement ne l'exigent-ils pas ?

Où nous admirons T. Combe, c'est quand il dit que l'enfant met cinq fois trop de temps à apprendre ce qu'il apprend, c'est quand il s'élève contre les travaux à domicile, qui tendent à transformer la chambre de famille en une triste succursale de l'école ; perte d'apprentissage, perte de temps et perte de bonheur. Il y aurait bien d'autres excellents conseils à prendre dans ces quelques pages. Si la place ne nous était mesurée, nous les passerions ici en revue. Retenons encore

ceci : « l'idéal serait : de la part de l'enfant, une *attention continue* ; de la part du maître une *direction continue*, celle-ci étant la condition obligatoire de l'autre. »

Mais, de grâce, n'exagérons pas et ne retombons pas aussitôt dans l'anglo-manie.

Il paraît que l'école de l'avenir s'occupera toujours davantage du corps de l'enfant et qu'elle fera une part encore plus grande à l'activité manuelle. « Il y aura moins de menteurs et de débauchés, moins de jeunes demoiselles dévoreuses de mauvais romans, quand tous nos garçons joueront à foot-ball et toutes nos filles au lawn-tennis ». Les exercices physiques et les jeux scolaires, tel est le fond du futur programme scolaire : foot-ball, lawn-tennis, boxe, lutte, paume, aviron, cricket, sports de toute espèce, en plaine et à la montagne, sur terre ferme et sur l'eau, tels seront les moyens d'enseignement de la nouvelle pédagogie. L'enfant mettra sa gloire à être un bon athlète ; il passera cinq heures par jour dans des exercices bruyants et violents ; il patrouillera à la course dans des champs labourés et dans des prés fangeux ; il tombera dans la boue, perdra ses souliers, se ramassera comme il pourra ; l'Université continuera l'œuvre de l'école. Ramer, diriger les bateaux à voile, pêcher, chasser, monter à cheval, conduire des attelages à grandes guides, nager, boxer avec des gants, faire des armes, telles seront les occupations de la jeunesse masculine d'ici... à vingt ans : ce sera le siècle de la pédagogie du linceps.

A peine ose-t-on objecter les défauts que peut engendrer cette préoccupation constante de la vie physique, cette manie de la musculation. Il y a pourtant plus de deux mille ans que Platon traçait le portrait peu flatteur de l'homme qui n'exerce que son corps et qui « vit sans grâce ni politesse ». Si cette éducation athlétique endurecit le corps et trempe le caractère, elle doit aussi aboutir parfois à faire des hommes grossiers, des brutaux.

Et puis, à tout vouloir faciliter à l'enfant, à vouloir lui éviter toute espèce de surmenage, ne finirons-nous pas par éloigner l'effort de nos classes ? La véritable éducation doit être sans doute attrayante ; elle ne peut et ne doit pourtant pas dégénérer en jeu, être complaisante et facile. Nous ne pouvons pas admettre, avec l'auteur du *Traité de l'Éducation des filles* « que le plaisir fasse tout ». Il faudrait, en haut et partout, substituer l'attrait à l'effort ! N'oserions-nous plus présenter à l'enfant les connaissances toutes nues, toutes sèches, de peur de rebuter son attention ? faudrait-il toujours les parer d'agréments artificiels ? À force de rendre les chemins riants, on puérilise l'étude, on en affaiblit la portée. Il y a, même à l'école, une peine et une fatigue qu'il serait erroné de vouloir supprimer. La vie est faite d'efforts successifs. Comment l'homme deviendrait-il capable d'effort, intellectuellement et moralement parlant, si on renoncait à l'y habituer dès la première éducation ? Mais ces questions, toutes importantes qu'elles sont, sont trop compliquées pour être discutées, à l'occasion d'un article de journal. Elles tiennent à l'essence même du problème de l'éducation.

BIBLIOGRAPHIE

Les premiers pas.

Premier Recueil, Sixième édition. Lausanne, F. Payot, Prix fr. 0,75.

Ce petit volume est sans doute déjà connu d'un grand nombre d'institutrices. S'il ne suffit pas pour préparer l'enfant à la lecture courante, il a cependant sa place toute marquée à côté d'un syllabaire méthodique : par le joli choix des gravures et des scènes enfantines, par le genre agréable et varié des morceaux, il apporte dans les leçons la note gaie, enjouée, aimable, que réclame la première enfance.

* Cette nouvelle édition est soignée et enrichie de quelques nouveaux clichés bien réussis. Solidement cartonné, ce premier recueil deviendra, nous l'espérons, l'un des meilleurs compagnons d'école de nos bambins de 7 à 8 ans. — U. B.

PARTIE PRATIQUE

LEÇON DE CHOSES ET DE COMPOSITION

Degré inférieur et intermédiaire.

La primevère.

I. INTRODUCTION

Depuis quelques jours, les prés bien exposés ont vu leur blanc manteau de neige fondre et disparaître. Le sol, jauni par les herbes desséchées, se montre un peu partout. Mais rien ne pousse encore dans la campagne, et les arbres allongent toujours leurs branches dénudées. Pourtant, près d'une grosse pierre, sous l'abri d'une touffe sèche, une fleuriste sort timidement ses pétales, et, sous les chaudes caresses du soleil, s'embardit bientôt à s'ouvrir tout entière. C'est la primevère. Plus tard, en mars, en avril, les prés en seront tapissés, et nous n'y prendrons plus garde; mais celle-ci est la *première*! Cueillons-la précieusement comme une promesse du printemps. Prenons la plante entière, avec la petite motte de terre qui l'entoure; nous la placerons dans une assiette avec un peu de mousse et de lierre. Pendant bien des jours, les petites corolles jaunes égayeront notre salle d'école, et nous y trouverons le sujet de plusieurs observations intéressantes.

1re idée pour la composition : *Apparition des premières primevères.*

II. OBSERVATIONS

La leçon d'observation ne viendra qu'une ou deux semaines plus tard, lorsque les élèves auront suivi, jour après jour, le développement d'une plante de primevère, soit en classe, soit et surtout dans les champs. Indiquer les recherches à faire par quelques questions, en rapport avec les idées à développer.

II. Dès l'automne la primevère a étalé sur le sol ses anciennes feuilles, larges, molles et fortement ridées et nervées. Aplaties sur la terre, elles ne se sont pas fanées, comme celles de beaucoup de plantes voisines. Pourquoi cela? Parce qu'elles avaient un important travail à accomplir, conjointement avec les racines. Pour arriver à épanouir ses fleurs bonne première, dès le mois de février, la primevère a dû se donner de la peine! Ses racines n'ont pas cessé d'absorber les sucs nourriciers contenus dans le sol, ses feuilles ont fait ample provision d'air, même sous la neige, et la tige souterraine a emmagasiné toutes les provisions nécessaires, de sorte qu'à la voix du printemps tout est prêt.

2me idée : *Travail préparatoire des racines, des feuilles et de la tige.*

III. Que voit-on apparaître tout d'abord? De petites feuilles roulées en coquille ou en cornet, la pointe en l'air, comme pour perrer la neige qui tiendrait les recouvrir de nouveau. Leurs bords enroulés et tout frisés s'étalent peu à peu, et recouvrent les anciennes feuilles, devenues soudain toutes jaunes et flétries. Examinons un peu ces nouvelles venues. Une forte nervure les fixe à la tige souterraine; le limbe, parcouru par un réseau d'innombrables petits filets blancs, paraît tout bosselé, froissé, ondulé, et ressemble assez à un tissu créponné. En dessous, du côté de la terre humide, une couverture de poils assez rudes. Toutes ces feuilles, groupées serrées, forment un boccant protecteur pour les boutons qui ne vont pas tarder à paraître.

3me idée : *Description et rôle des feuilles.*

IV. Le bouton est d'abord enfermé dans un carnet vert pâle, dont le sommet est découpé en cinq dents, pour fermer exactement l'ouverture. C'est la *calice*.

Poussées de l'intérieur par une tige jaune, les dents s'écartent pour livrer passage à la fleur, qui ouvre et étale toute grande au soleil sa belle corolle d'un jaune soufre. A chaque dentelure du calice correspond une division de la corolle, un lobe échancré comme un cœur. On dirait ? une petite table, très élégante, dont le pied, tube délicat, serait protégé par un fourreau. A la base de chaque pétale ?... une tache ovale, d'un beau jaune orangé. A l'entrée du tube ?... une petite boudé qui semble le fermer. Dans d'autres fleurs ?... c'est un capuchon, sorte de petit bonnet qui recouvre on ne sait quoi. Ouvrons le tube. Dans le premier, le petit bonnet d'étamines existe aussi, mais au milieu du tube ; dans le second, c'est le bouton à tête d'épingle qui occupe cette place. Je vous laisse chercher la raison de cette différence, assez étrange chez des fleurs toutes voisines ; il doit y en avoir une !

5^{me} idée : La fleur de la *primœvera*.

V. A quoi peut-on comparer une plante de *primœvera* ?... A une famille ou tous les âges se trouvent réunis : depuis les grandes corolles épanouies, jusqu'aux tout petits boutons, qui se montrent timides entre les jeunes feuilles. Et c'est souvent une famille très nombreuse. — Si vous transplantez une touffe de *primœvera* dans une assiette sur la fenêtre, vous serez étonnés du nombre considérable de fleurs qu'elle donnera pendant plusieurs semaines.

6^{me} idée : Une plante de *primœvera* est une famille.

VI. On avez-vous trouvé le plus de *primœveres* ? — Dans les prés un peu humides et pas trop maigres. Cependant on les retrouve partout. Elles apparaissent nombreuses sous les grands noyers, et semblent chercher abri et protection au pied de l'arbre colossal. Dans l'herbe naissante des vergers, leurs corolles font un effet d'une grande fraîcheur. Elles éclatent comme un rayon d'or pâle sous les haies et les taillis. Elles peignent aussi de taches vives et gaies les clairières et les coupes de la forêt.

7^{me} idée : Endroits qu'habite et préfère la *primœvera*.

COMPARAISONS ET ASSOCIATIONS

Faire trouver les noms des différentes espèces de *primœveres* d'après les caractères particuliers à chacune d'elles.

Primœvera acule (fleur de concombre ?). Se tient blottie près du sol et peut ainsi supporter le poids d'une motte de neige, tandis qu'une longue tige comme celle de la *primœvera* officinale serait brisée. A ras de terre, il fait plus chaud et c'est plus abrité.

Primœvera officinale (chandelier, pioisi). On pourrait l'appeler aussi ?... la *primœvera* odorante, ou la *primœvera* porto-miel. — Comment font les enfants pour s'emparer de la gondolette sucrée cachée au fond du tube ? N'y en a-t-il que pour eux ? Aussi pour les insectes. La tache orange, plus vive, semble indiquer à l'abeille qu'il y a quelque chose au fond : c'est une sorte d'enseigne : *Ici, il y a de l'ambrosie*.

Pour *primœvera* *modore* ou *primœvera* *deux* *corolles* et *primœvera* *sur-*
neuse, les noms sont faciles à trouver. Pour les *auriculées*, faire observer la forme des feuilles naissantes, roulées en dedans et simulant assez bien une oreille d'animal (oreille d'ours).

Après les noms et épithètes, faire comparer les parties séparément.

Les *feuilles* : leur mode d'enroulement ; en dessous, ou en dedans ; leur couverture : pouds ou farine ; leur structure : bosselées ou lisses et charnues. Les *fleurs* : couleurs, plus vives chez les espèces qui viennent plus tard et qui croissent dans des expositions chaudes ; réunion en ombelle ; parfum.

Les *lieux préférés* : *P. acule* : prés et bois ; *P. modore* : le long des petits ruisseaux et prés plus frais ; *P. officinale* : prairies montagneuses, chaudes et

sèches ; P. farineuse : prairies marécageuses, tourbières, près « maigres » des montagnes au sol argileux ; P. auricule : rochers des Alpes, lieux frais près des neiges fondantes, jardins.

A titre d'exercice d'élocution et de synthèse faire indiquer aux élèves du degré intermédiaire les caractères généraux des *Primulacées*.

APPLICATIONS

Outre l'étude des mots nouveaux et les exercices d'orthographe, de grammaire et de rédaction, qui peuvent être extraits de la leçon orale, le maître pourra faire développer, à titre de composition personnelle, l'histoire d'une *primère*, ou l'apparition des *primères*.

Vocabulaire : mots formés du préfixe *prim* ou *prim* et composés.

Dessin d'un pétale et de la fleur entière.

P. HESCHER.

DICTÉES

Degré inférieur.

I. La ferme.

La ferme est l'habitation du fermier ou du cultivateur. Elle comprend encore l'écurie pour les chevaux, l'étable pour les vaches, la basse-cour pour les poules, le coq, les canards, la cour dans laquelle on voit la niche du chien de garde. Les parties de la ferme destinées à recevoir les récoltes sont la grange, le fenil pour le foin et la paille, les greniers pour le froment et l'avoine. Il y a encore une remise et un hangar où se trouvent les chars, la charrue, la herse et tous les outils nécessaires au cultivateur.

II. Les employés de la ferme.

Mon père est fermier ; il emploie plusieurs domestiques. Il y a le petit Antoine qui est berger et mène les moutons et les vaches dans la prairie. Le vacher Rodolphe soigne les vaches ; il les traite soir et matin et porte le lait à la laiterie de la ferme, où ma sœur Juliette en fait du beurre et des petits fromages. Mon frère Paul s'occupe des chevaux et Marcel des bœufs. Ma mère prend soin des poules et des canards et ramasse avec soin leurs œufs que Rosalie va vendre au marché.

LECIE NOVENNAZ.

Degré moyen.

RÈGLE. — Dans les verbes, la deuxième personne du singulier prend toujours un s.

A un enfant.

Mon enfant, tu es vraiment heureux. Tu n'as, pour ainsi dire, aucun souci. Le matin, tu trouves la table mise à ton réveil. Tu pars ensuite pour l'école. En chemin, tu cours, tu causes, tu ris, tu chantes. Pendant ce temps, ton père et ta mère travaillent sans relâche pour que tu ne manques de rien.

Tu ne penses pas à toutes ces choses, mon enfant ; et souvent tu te montres ingrat à l'égard de tes parents. Tu as tort. Plus tard, quand tu seras devenu un homme, tu te souviendras de tout ce qu'ils ont fait pour toi et tu regretteras les peines que tu leur auras causées. Tu dois, dès maintenant, t'efforcer de leur être agréable. Tu y parviendras facilement si tu étudies avec soin, si tu te montres obéissant, si tu cherches, en un mot, à leur faire plaisir.

F. MEYER.

Mon oncle.

Mon oncle vivant avec ses livres et n'ayant point de relations en ville, son nom, connu de quelques érudits étrangers, était presque ignoré dans son propre quartier.

Nul bruit dans sa demeure, nulle variété dans ses habitudes, nul changement dans sa mise antique; aussi, comme tout ce qui est *uniforme* et constamment semblable, comme les maisons, comme les bornes, on le voyait sans le remarquer. Deux ou trois fois pourtant, des passants s'arrêtaient pour me demander quel était ce vieillard; mais c'étaient des étrangers que frappait son *allure* ou sa mise, différente de celle des autres passants. « C'est mon oncle! » leur disais-je, fier de leur curiosité.

HAB. TOERRESE. Bibliothèque de mon oncle.

Degré supérieur.

RÈGLE. — Le participe passé employé sans auxiliaire s'accorde en genre et en nombre avec le nom auquel il se rapporte.

Les animaux en hiver

L'hiver est de retour. Partout ce ne sont que bises *glacées*, feuilles *jaunies* tourbillonnant au loin, fleurs *flétries* se penchant tristement sur la terre *gelée*. Dans les bois *désolés*, les oiseaux *engourdis* par le froid cherchent en vain un asile. Les branches *mues* des arbres *dépouillés* ne leur offrent pas un abri suffisant. Ils rêvent à la saison *parfumée*, au printemps *adoré*.

Les bœufs, *gelés* dans les feuilles *mortes*, ne sont pas plus heureux. Il craignent, à chaque instant, d'être *découverts* par les chiens. Ils ont à redouter aussi les coups de feu *tirés* par les chasseurs. Plus tard, quand la neige couvrira la terre d'une robe *immaculée*, il leur sera bien difficile de trouver à se nourrir. Ils devront s'approcher des fermes *éloignées*, des maisons *isolées*, afin de manger, dans les jardins, quelques légumes *abandonnés* ou quelques plantes à demi *gelées*.

Avec quelle joie tous ces animaux salueront le retour des jours *ensoleillés*, des brises *affrédées* qui apporte avec elle la saison *aimée*!

F. MEYER.

L'hiver

L'homme n'est pas moins rudement éprouvé par les fuyers prolongés et terribles. La lugubre cohorte des bronchites, pneumonies, catarrhes, pleurésies et rhumatismes aigus se tient en embuscade, guettant ses victimes, les faibles, quelquefois aussi les plus forts, multipliant les attaques subites et les deuils. On se sent visé par le froid, comme on le serait, en temps de guerre, par un franc-tireur invisible, décidé, si l'ennemi se présente à bonne portée — et l'ennemi, c'est nous, ici — à ne point faire de quartier.

Il est des fuyers qui sont des désastres. Le jardinier, le vigneron, le pauvre et l'un des familles en deuil en gardent longtemps un souvenir effrayé. Que de tels fuyers se multiplient... ce serait la mort de mainte culture fructueuse; ce serait les étés eux-mêmes refroidis, abrégés; ce serait, à la longue, les populations décimées; ce serait une nouvelle époque glaciaire rendant sibériens nos climats tempérés; ce serait, au total, une victoire de la mort.

(Continué par Eug. Monod.)

P. VALLONIS, pasteur.
(Les villes de la colonne.)

HISTOIRE

Degré intermédiaire.

Pierre de Savoie. (Suite.)

INDICATION DU SUJET. — Je vais maintenant vous raconter l'histoire de celui qui reconstruisit le château de Chillon.

* Voir le n° 2 de l'Éducateur, page 59.

EXAMENONS. — Vous rappelez-vous son nom? — Pourquoi fit-il reconstruire le château de Chillon? — Pour défendre le Pays de Vaud. — Pourquoi voulait-il défendre le Pays de Vaud? — Il lui appartenait. — Depuis quel moment le Pays de Vaud appartenait-il au comté de Savoie? — Depuis que le comte Thomas avait battu Berthold V de Zehringen. — Les comtes de Savoie nous intéressent donc puisqu'ils ont dominé sur notre pays. Nous allons examiner ensemble l'histoire du plus célèbre d'entre eux.

EXPOSITION. — Le comte Thomas, qui avait vaincu Berthold V et conquis le Pays de Vaud, avait huit fils et trois filles. Or, une loi défendait aux princes de partager leurs États entre leurs enfants; l'aîné seul devait hériter. Les cadets se faisaient souvent prêtres et devenaient abbés ou évêques. C'est ainsi que Pierre, le septième fils du comte de Savoie, devint prieur ou prêtre de l'église principale d'Aoste. (Où est Aoste?) Quand le comte mourut, qui hérita donc des États de Savoie? (L'aîné des fils). Pierre n'eut que deux seigneuries ou domaines de peu d'importance. Comme il n'aimait pas beaucoup la prêtrise, il l'abandonna pour se faire soldat. C'était un homme de haute taille, hardi, intrépide, d'une grande force, énergique, affable, sachant se faire aimer. Il pensa qu'avec de la persévérance, il parviendrait bien à se procurer des États. Bientôt il épousa Agnès, l'héritière du sire de Faucigny, contrée qui comprenait la vallée de l'Arve depuis le Mont-Blanc, appelé *Montagnes mandites*, jusqu'à l'embouchure de cette rivière dans le Rhône. (carte). Aidé de son frère Aymon, il conquit peu après la vallée d'Aoste où il avait conservé beaucoup d'amis. (Depuis quand?) Trois ans plus tard, Aymon mourut et lui laissa le Chablais et le territoire de Moudon. (Montrer à la carte). Dites-moi maintenant ce que possédait Pierre. (Le Faucigny, la vallée d'Aoste, le Chablais, Moudon).

COMPTÉ RENDU

Idee principale : Jeunesse de Pierre de Savoie.

II. Pierre trouvait qu'il ne s'enrichissait pas assez vite dans le pays romand, nous allons voir qu'il trouva un moyen de gagner beaucoup d'argent. Une de ses nièces épousa le roi d'Angleterre. Pierre l'accompagna à Londres (carte) où il assista à son mariage. A ce moment-là, l'Angleterre était dans le même état que la Bourgogne au temps de Rodolphe III. Vous rappelez-vous ce que faisaient les seigneurs dans ce temps-là? (Ils se révoltaient contre le roi). Il en était de même en Angleterre. Pierre suivit son neveu dans ses guerres et se fit remarquer par sa vaillance et ses sages conseils. Pour le récompenser, son neveu lui donna d'immenses richesses et même un magnifique palais qui existe encore à Londres sous le nom de Palais de Savoie.

COMPTÉ RENDU

Idee principale : Séjour de Pierre de Savoie en Angleterre.

III. Pensez-vous que ce soit par amour de l'argent ou bien pour acquérir de nouveaux domaines que Pierre de Savoie désirait la richesse? (Pour acquérir de nouveaux domaines). C'était en effet son but, mais il désirait aussi en obtenir quelques-uns sans payer, en se les faisant donner. Un événement qui se passa à Lausanne, vers 1240, le facilita dans l'accomplissement de son dessein. Savez-vous quelles étaient alors les parties de la ville de Lausanne? (La Cité et le Bourg). Eh bien! ces deux quartiers étaient en guerre au sujet de la nomination d'un évêque. Les habitants du Bourg voulaient Jean de Cossonay, tandis que ceux de la Cité préféraient Philippe de Savoie, frère de Pierre. De sanglants combats eurent lieu, pendant lesquels les rues situées entre le Bourg et la Cité furent incendiées. Quelles sont ces rues? (Pré et Flon). Pierre de Savoie vint au secours de son frère; il assiégea le Bourg, le prit d'assaut, massacra une partie des habitants et mit le feu aux maisons. Cette guerre ne pouvait durer plus longtemps. Des délégués des deux partis se réunirent à Evian (carte) pour s'entendre sur le choix de l'é-

évêque. Il se passa alors une chose étrange. Pierre abandonna son frère et laissa nommer Jean de Cossanay, à la condition que l'évêque lui ferait don de plusieurs terres, entre autres celles de Romont, d'Estavayer et la contrée comprise entre les deux Glanes (carte).

COMTE RENÉ

Idee principale : Querelle dans l'évêché de Lausanne.

IV. Pierre de Savoie trouvait que ses possessions étaient encore trop peu nombreuses. Grâce à l'argent qu'il avait gagné en Angleterre, il acheta une quantité de terres des seigneurs ruinés de la Bourgogne. Il acquit ainsi du seigneur de Rine (carte) le territoire de cette ville, et la Tour-de-Peilz (carte) du seigneur de cette localité. Le comte de Genesiois lui vendit le château de l'Île, à Genève et le château des Clées. L'évêque de Sion lui céda le Vully et, après une guerre, tous les droits qu'il avait sur le Pays de Vaud, à la condition que Pierre renoncerait aussi aux droits qu'il avait sur le Valais. Le comte de Gruyère, les villes de Berne, de Morat, de Genève et de Lausanne le choisirent pour leur protecteur. Enfin, en 1263, le comte Boniface, neveu de Pierre, qui régnait sur tous les États de Savoie, mourut et ce fut Pierre qui lui succéda. Il devenait ainsi maître d'un immense pays comprenant l'ancienne Bourgogne, la Savoie et le Piémont.

COMTE RENÉ

Idee principale : Pierre de Savoie achète les terres d'un grand nombre de seigneurs et succède à son neveu.

V. Le comte Pierre s'occupa alors de l'organisation de ses états. Il forma tout d'abord une armée. Vous rappelez-vous qui devait suivre le prince à la guerre ? (Les vassaux). Devaient-ils le suivre aussi longtemps que le prince le désirait ? (Ils devaient le suivre un temps déterminé). Quel inconvénient présentait ce système ? (Les vassaux pouvaient abandonner leur suzerain même au milieu d'une guerre). Pierre organisa ce qu'on appelle une armée permanente (question). La première qu'il forma fut surtout composée de soldats qu'il avait ramenés d'Angleterre. Ces soldats étaient toujours au service de Pierre qui les payait. On les appelait des *mercenaires*.

Pierre divisa aussi ses états en provinces, à la tête desquelles il plaça un bailli qui remplaçait le souverain. Le Pays de Vaud forma une province, avec Moudon pour chef-lieu. Le comte Pierre établit également un juge dans chaque province. C'est à ce juge qu'allaient se plaindre ceux à qui on avait fait du mal. Les gens riches devaient payer une certaine somme pour obtenir justice, mais non pas les pauvres : le juge leur donnait même un avocat pour les défendre.

COMTE RENÉ

Idee principale : Pierre de Savoie organise ses états.

VI. Vous souvenez-vous pourquoi Pierre de Savoie était allé en Angleterre ? (Pour aider à son neveu à combattre contre les seigneurs révoltés). Avaient-ils réussi à les soumettre ? — Cette soumission ne dura que quelques années. Bientôt ils se révoltèrent de nouveau. Pierre partit alors pour la Flandre, où il menait une armée pour porter secours à son neveu, qui avait été vaincu et même fait prisonnier. A la même époque, mourut le beau-frère de Pierre de Savoie, Hartmann de Kibourg (carte). Il n'avait pas d'enfant et laissa tous ses biens à sa femme Marguerite, sœur de Pierre. Mais un puissant seigneur de l'Argovie (carte), le comte Rodolphe de Habsbourg, qui était le neveu de Hartmann de Kibourg, ne voulut pas reconnaître la donation que ce dernier avait faite à sa veuve, et il s'empara des terres et des châteaux du comte de Kibourg. Marguerite appela son frère à son secours. Mais où était-il ? — Pouvait-il donc la défendre ? — Rodolphe de Habsbourg savait cela, aussi ne se contenta-t-il pas de prendre les terres du comte de Kibourg, il s'empara encore de la ville de Fribourg (carte) et vint

même assiéger Chillon. Quand Pierre apprit cela, il quitta la Flandre et courut au secours de ses états. Il réunit ses hommes d'armes non loin de Chillon; puis, en secret, il pénétra dans le château. Du haut du donjon, il observa la position de l'armée de Rodolphe de Habsbourg et profita de la nuit pour revenir auprès de ses soldats. A l'aube, il attaque ses ennemis qui, dispersés, sans armes, sont bientôt complètement défaits. Rodolphe de Habsbourg dut abandonner Fribourg et se retirer jusqu'au-delà de l'Aar. Il dut rendre à Marguerite les biens de son mari. La paix fut conclue à Laupen (carte) en septembre 1267.

COMPTE RENDU

Idee principale : Lutte contre Rodolphe de Habsbourg et Pierre de Savoie.

VII. La guerre contre Rodolphe de Habsbourg fut le dernier fait d'armes de Pierre de Savoie. Dans cette même année (1267), il tomba malade et se retira dans son château de Crillon qu'il aimait plus que tous les autres. Il faisait volontiers des promenades en bateau et, pendant que la barque se balançait doucement sur l'eau, son troubadour (exple) chantait en vers ses combats d'autrefois, les hautes montagnes qui l'entouraient ou le bien lac sur lequel ils voguaient. Malgré sa maladie, il vint, au mois de juin 1268, entreprendre un voyage en Italie. Ce voyage épuisa ses forces et il mourut à son retour au château de Pierre-Châtel, au sud de la France (carte). Il fut enseveli, comme tous ses ancêtres, dans l'abbaye de Hautecombe, sur les bords du lac Bourget (carte).

COMPTE RENDU

Idee principale : Mort de Pierre de Savoie.

RÉSUMÉ GÉNÉRAL : 1. *Plan.* — 1. Jeunesse de Pierre de Savoie. — 2. Son séjour en Angleterre. — 3. Querelle dans l'évêché de Lausanne. — 4. Pierre achète les terres d'un grand nombre de seigneurs et succède à son neveu. — 5. Organisation de ses états. — 6. Lutte entre Rodolphe de Habsbourg et Pierre de Savoie. — 7. Sa mort.

B. *Compte rendu total.*

ASSOCIATION. — Qui veut me rappeler les principales guerres de Pierre de Savoie ? — Ces guerres ont-elle occupé une bonne partie de sa vie ou seulement quelques années ? — Quel résultat ont-elles eu pour Pierre de Savoie ? — Vous rappelez-vous peut-être un empereur qui a eu aussi beaucoup de guerres à soutenir ? — Contre quels peuples a-t-il combattu ? — A-t-il aussi été victorieux ? — Charlemagne est-il aussi devenu un prince puissant ? — A qui a-t-on pu comparer Pierre de Savoie sous le rapport des guerres qu'il a soutenues ? — Mais Pierre de Savoie n'a pas été seulement un homme de guerre célèbre. Qu'a-t-il fait une fois qu'il a été maître de tous les États de Savoie ? — A quoi doit-on obéir dans les états bien organisés, comme le canton de Vaud, par exemple ? — (A la loi.) — Qu'est-ce que Pierre de Savoie avait donc dû faire pour organiser ses états ? (Des lois.) — Quelles lois a-t-il faites ? Est-ce des lois sur les écoles, sur la justice, sur les impôts ? — Qu'est-ce qu'il avait institué en faveur des pauvres gens ? — Charlemagne a-t-il aussi donné des lois ? — Faisait-il aussi rendre la justice, comme Pierre de Savoie ? — Qu'est-ce que Charlemagne a encouragé de plus ? — Pierre de Savoie ressemble-t-il donc aussi à Charlemagne sous le rapport des lois qu'il a faites ? — Dites maintenant en quoi Pierre de Savoie a ressemblé à Charlemagne. — A-t-il cependant été aussi grand que Charlemagne, soit comme guerrier, soit comme législateur ? — Eh bien ! c'est à cause de cette ressemblance avec Charlemagne et parce qu'il n'a pas été aussi grand que lui qu'on a appelé Pierre de Savoie le *Petit-Charlemagne*.

Nous voulons maintenant examiner ce qui a le plus illustré ces deux hommes, leurs guerres ou leurs lois. Le souvenir d'une reine restée célèbre aussi dans le Pays romand vous aidera à le comprendre. Quelle est cette reine ? (La reine Berthe). — Eh bien ! par quoi cette reine est-elle restée célèbre ? — Et les Zähringen,

est-ce à cause de leurs guerres que nous en avons gardé le souvenir ? — Dites maintenant ce qui a le plus illustré Charlemagne et Pierre de Savoie. — Saurez-vous à l'avenir ce qui vaut le mieux de guerres victorieuses ou de lois sages ? — C'est ce que le roi Salomon avait déjà dit dans ces paroles : *La sagesse vaut mieux que les instruments de guerre.* (Faire répéter).

- Application. — 1. Faire le résumé chronologique de la vie de Pierre de Savoie.
2. Dessiner le duché de Savoie au moment de la mort de Pierre.
3. Etude de la pièce le *Troubadour du comte Pierre*, par Juste Olivier.

L. JAVET.

LEÇON DE CALCUL

Degré inférieur.

Le livret de 8.

Combien les fenêtres de cette classe ont-elles de vitres ? (8) Est-ce que toutes les fenêtres ont huit vitres ? (Non.) En avez-vous déjà vu qui aient plus ou moins de huit vitres ?

(Raquis d'une fenêtre de 8 vitres.)

But. — Aujourd'hui, nous voulons apprendre à compter les vitres d'une maison avant 10 fenêtres.

I. Chaque fenêtre de cette maison a donc huit vitres : combien deux de ces fenêtres en auront-elles ?

2 fenêtres, 16 vitres.

4 " 32 "

10 " 80 "

Répétition du même exercice en indiquant d'abord le nombre de vitres :

8 vitres, 1 fenêtre.

16 " 2 " etc.

Répétition de la série descendante de 80 vitres, à 8 vitres :

80 vitres, 10 fenêtres.

72 " 9 " etc.

Répétition de ces exercices, mais dans un ordre irrégulier. Ainsi :

Combien 3 fenêtres ont-elles de vitres ?

" 3 " " "

II. Même exercice concret en prenant pour base des francs. Chaque vitre coûte 1 f. Combien faudra-t-il payer pour les vitres d'une fenêtre ?

III. Même exercice en prenant pour base une journée de 8 heures.

Même procédé pour ces deux exercices que pour le précédent.

On continuera ces exercices jusqu'à ce que les élèves répondent sans hésitation.

IV. Puis *livret de 8*, oralement, ensuite par écrit avec l'emploi des signes ordinaires :

$$8 \times 1 = 8$$

$$8 \times 2 = 16$$

$$8 : 8 = 1$$

$$16 : 8 = 2$$

Comme application, petits problèmes, questions de la vie ordinaire.

Application

Pour le ciment et les clous d'une vitre on paie 8 centimes, combien payera-t-on pour 4 vitres ? 7 vitres ? 5 vitres ? etc.

Pour ferrer un cheval, on met 8 clous par fer, combien en faudra-t-il pour ferrer le cheval ?

Louis partage 56 billes à ses camarades, il en donne 8 à chacun d'eux. Combien Louis a-t-il de camarades ?

L. R.

AGRICULTURE ET COMMERCE

Avis aux maréchaux-ferrants

Le département de l'Agriculture et du Commerce fera donner gratuitement au Champ-de-l'Air, à Lausanne, s'il se présente au moins douze élèves, un cours théorique et pratique sur le ferrage des chevaux.

Les maréchaux-ferrants, maîtres et ouvriers, domiciliés dans le canton de Vaud avant le 1^{er} janvier 1899, disposés à suivre ce cours dont la durée sera du **mardi 4 avril au samedi 15 mai**, sont invités à faire parvenir leur demande par écrit au bureau de l'Institut agricole, à Lausanne, avant le 24 mars prochain, en indiquant leur nom, prénoms, âge, domicile, commune d'origine et lieu de naissance.

Le nombre des élèves est limité à un maximum de **seize**; si les inscriptions sont trop nombreuses, on donnera la préférence aux vaudois et aux suisses natis du canton de Vaud.

Une convocation spéciale par lettre sera adressée à ceux dont l'inscription aura été admise.

A l'ouverture du cours, les élèves subiront un examen d'admission portant sur l'opération de forger deux fers, et à la fin du cours, il sera délivré à ceux d'entre eux qui auront fait preuve de connaissances suffisantes, un diplôme, soit certificat de capacité.

Les élèves qui suivront le cours recevront de la caisse de l'Etat une indemnité de fr. 2.50 par jour de présence, jour d'entrée compris.

Lausanne (Champ-de-l'Air), le 15 février 1899.

(H 1765 L)

Pour le Chef du Département.

Jordan-Martin.

Enseignement bibliographique.	Librairie Hartung	Abonnement à tous les journaux.
Monseigneur C.-E. Hartung a l'honneur d'informer ses amis et connaissances, ainsi que le public en général, qu'il ouvrira le 1^{er} mars, à Lausanne, à Villamont-Des- sous (Carrefour des Arcades du Théâtre et de Ru- mine), une LIBRAIRIE-PAPETERIE et il sollicite la faveur de leurs ordres.		
Fournitures d'écoles.	Librairie Hartung	Ouvrages français, anglais, allemands, italiens, espagnols, russes, etc., etc.

Grande fabrique de Meubles

Lits massifs, complets 75, 85 à 130 fr.	Lavabos-commode marbre 55, 65 à 75 fr.	Ameublements de salon, Louis XV 140 à 350 fr.
Lits fer, complets 38, 48 à 68 fr.	Lavabos simples, marbre 22, 25 à 45 fr.	Ameublements de salon, Louis XIV 350 à 550 fr.
Garde-robes massives 100, 115 à 125 fr.	Armoires à glace, 120 à 180 fr.	Ameublements de salon, Louis XVI 380 à 580 fr.
Garde-robes sapin 50, 60 à 75 fr.	Commodes massives 50 à 75 fr.	Canapés divers 20, 30, 35, 38 à 75 fr.

Magasins Pochon frères, tapissiers-ébénistes,

LAUSANNE, PLACE CENTRALE

Spécialité de trousseaux massifs pour la campagne

Orphelinat de Penthaz.

La place de Directeur de l'Orphelinat est à repourvoir pour le 15 mai prochain. On demande un instituteur marié. Il sera admis au bénéfice de la *pension de retraite primaire*; si sa femme est brevetée elle jouira de la même faveur. Entretien complet. Traitement de 700 à 1000 fr.

Adresser jusqu'au 15 mars prochain, par écrit, offres et références à *M. le pasteur Mayor*, président, à Baillens, qui enverra les conditions.

On cherche une famille ou un établissement où une jeune fille de 13 ans trouverait surveillance, bonne éducation et pourrait fréquenter bonne école.

Adresser les offres à **Mme E. Schoch**, librairie, Schaffhouse.

Melange spécial
pour
LES FAMILLES

Thé de Ceylan

à 2 fr. la livre

En vente
dans
tous les
dépôts de

The Manuel
en Suisse.

Très
avantageux



ÉCOLES NORMALES

Les examens de brevet sont fixes comme suit :

1^o Examens en obtention du brevet de capacité pour l'enseignement des travaux à l'aiguille, le **mardi 21 mars** ;

2^o Examens du brevet de capacité pour l'enseignement dans les classes enfantines, du **mercredi 22 au samedi 25 mars** ;

3^o Examens du brevet de capacité des aspirants et aspirantes à l'enseignement primaire, du **lundi 27 mars au vendredi 7 avril**.

Les aspirants et aspirantes **non élèves des écoles normales** doivent s'adresser par écrit au Département de l'instruction publique et des cultes, service des cultes, avant le **15 mars**, et joindre à leur demande un acte de naissance et un certificat d'études.

Le **règlement** et l'**horaire** de ces examens seront envoyés sur demande par le directeur des Ecoles normales.

Lausanne, le 7 février 1899.

Le chef du département,
RUCHET.

EXAMENS D'ADMISSION aux Ecoles normales

Les **examens d'admission** aux Ecoles normales auront lieu les jours ci-après dans le bâtiment de l'école des garçons (**Cité**) :

a) pour la **IV^e classe des garçons**, les lundi et mardi 10 et 11 avril.

b) pour la **III^e classe des filles**, les mardi et mercredi 11 et 12 avril.

Ils commenceront chaque jour à **7 heures du matin**.

Les jeunes gens qui désirent subir ces examens doivent s'annoncer au directeur soussigné, **avant le 4 avril prochain**, et joindre à leur demande d'inscription :

a) Un acte de naissance ; les étrangers au canton y joindront leur acte d'origine ;

b) Un certificat de vaccination ;

c) Un témoignage de bonnes mœurs délivré par la municipalité du domicile ;

d) Un engagement de desservir, pendant trois ans au moins, une école publique dans le canton, après l'obtention du brevet de capacité.

Les aspirants qui, en cas d'admission, désirent être mis au bénéfice des **bourses** accordées par l'Etat, doivent l'indiquer dans leur lettre d'inscription.

Il y a huit catégories de bourses variant de **50 à 400 fr.** par fractions de 50 fr.

En outre, les jeunes gens qui se voient à la carrière de l'enseignement sont assurés d'une pension de retraite calculée, pour les instituteurs, sur la base du $2\frac{1}{2}\%$ et, pour les institutrices, du $2\frac{3}{4}\%$ du traitement minimum légal multiplié par 30, soit une pension de fr. **300** pour les instituteurs et de fr. **220** pour les institutrices.

Pour être admis, les aspirants doivent être âgés de **15 ans** au minimum et les aspirantes de **16 ans** dans l'année courante ; être exempts d'infirmités qui pourraient être préjudiciables aux fonctions de l'enseignement et subir un examen satisfaisant sur les objets enseignés à l'école primaire, dans les limites du **programme d'admission**. Ce programme sera envoyé sur demande.

Lausanne, le 11 février 1899.

F. GUËX, directeur.

FÖTISCH FRÈRES

Editeurs de Musique

Rue de Bourg **LAUSANNE** Rue de Bourg

SUCCURSALE A VEVEY

Pianos, Harmoniums et Instruments.

Vient de paraître :

Kling, H. Dieu qui garde la patrie. Hymne pour 3 voix de femmes avec orgue ou piano.	Fr. 1.50
Kling, H. Donne-nous l'esprit, cantique de Pentecôte pour 2 voix soli, chœur à 3 voix égales, et piano ou orgue.	» 1.50
North, C. Chant de Pâques, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
Le Mai, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.—
Muszingen, E. Chanson du printemps, chœur à 4 voix mixtes.	» 1.—
Nasser, C. Sève d'avril.	» 0.50
Harnisch, A. Pour un mariage.	» 0.50
Plumbhof, Chant de Pâques.	» 1.—
Thiele, Concorde-moi, Seigneur, chœur à 4 voix mixtes, avec accompagnement de piano ou orgue.	» 1.—
Bischoff, J. Le Semeur, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium (ad lib.).	» 1.50
Bischoff, J. Jésus est notre ami suprême, chœur à 3 voix de femmes avec accompagnement de piano et harmonium.	» 0.50
Schneiter, F. Au bord de la mer, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
Le Tillent, chœur à 4 voix d'hommes.	» 0.50
Ganz, R. Chanson de Barherine.	» 1.35
Messier, C. Chant de fête, chœur à 4 voix d'hommes.	» 1.00
Kling, H. Ode aux oiseaux.	» 1.50
North, C. Travail et Patrie.	» 1.50

L'ORPHEON DES ECOLES

Collection de chœurs à 2 et 3 voix égales.

N° 1. Bischoff, J. La Filieuse, à 2 voix.	» 0.15
2. Kling, H. Dieu qui garde la patrie (succès) à 3 voix.	
3. » Pastorale.	»
4. » L'raison dominicale (succès).	»
5. » Savons amis.	»
6. » Solitude (succès).	» 0.25
7. » La Filieuse.	»
8. North, C. Six chants de Noël.	»
9. Bischoff, J. La Filieuse (succès).	»
10. Kling, H. Chant de Noël (succès).	»
11. Chassaux, R. La Noël des petits enfants.	» 0.15
12. North, C. Le haut.	»
13. » La Chanson des Étoiles.	» paraîtront
14. » Les Chanteurs des Alpes.	» très
15. » Les Clochettes bleues.	» prochaine-
16. » Le Chasseur suisse.	» ment.
17. » Le Livre de la vie.	»

La collection sera continuée.

EN PRÉPARATION : 16 chœurs arrangés sur des motifs d'opéras.

Spécialité de musique Profane et Religieuse pour Choraux.

GRAND ET MAGNIFIQUE CATALOGUE EN VOIES LIBRES

Envoi en échantillon par retour de courrier. — Les parties de chœur sont gravées très rapidement et à des prix extrêmement modérés.

Rabais important sur les œuvres chorales prises en nombre.

Maison fondée
en
1825

Telephone 350
Télégraphie
Fœtisch
Lausanne

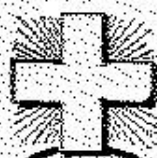
DIEU

HUMANITÉ

PATRIE

XXXV^e ANNÉE — N° 11.

LAUSANNE — 11 mars 1898.



L'ÉDUCATEUR

(ÉDUCATEUR ET ÉCOLE RELIGIEUSE)

ORGANE

DE LA

SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les samedis.

RÉDACTEUR EN CHEF :

FRANÇOIS GUEX, Directeur des Ecoles normales, Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

ALEXIS REYMOND, instituteur, Morges.

Corant, Abonnements et Annonces :

MARIUS PERRIN, instituteur, La Gâtée, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

JURA-HELVÉTIQUE : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

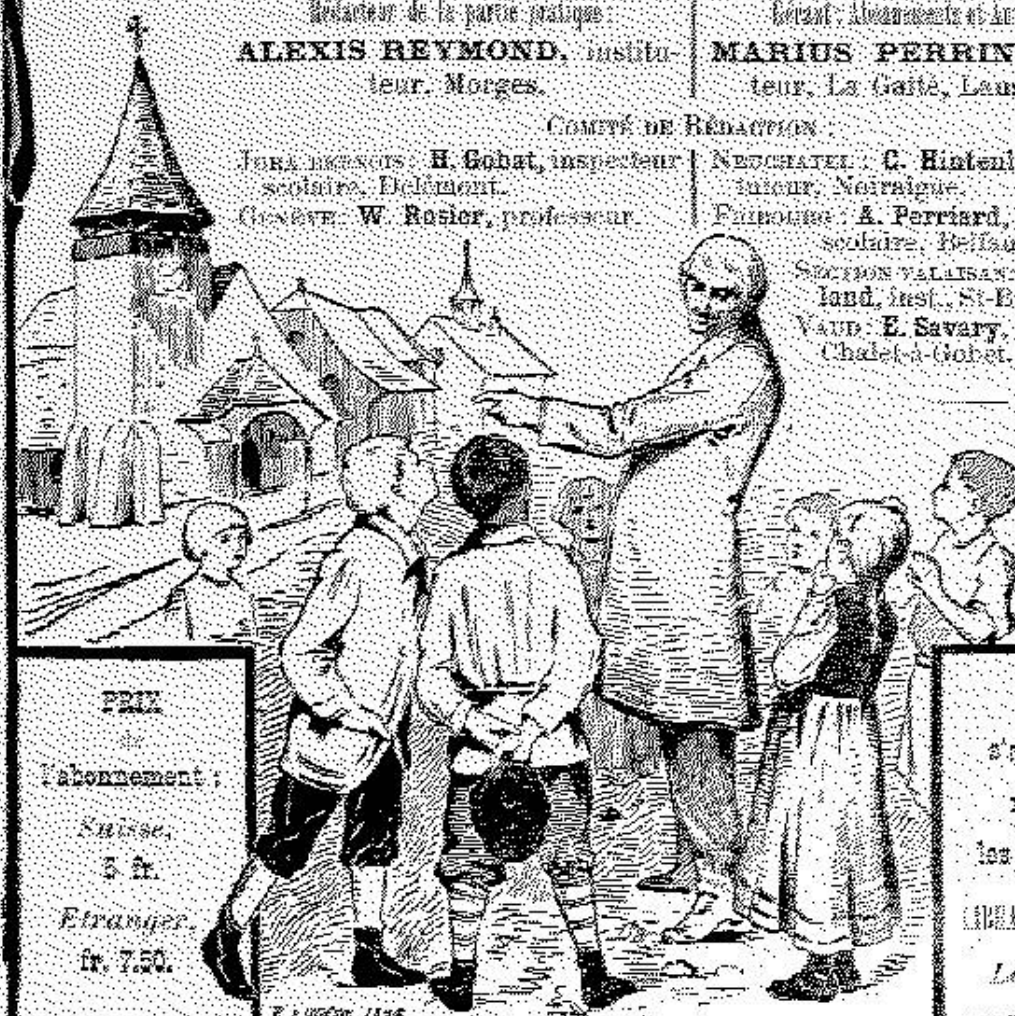
GENÈVE : W. Rosier, professeur.

NEUCHÂTEL : C. Hertenliang, instituteur, Neiraigue.

Fribourg : A. Perriard, inspecteur scolaire, Bellaux.

SECTION VAUDÉMOISE : U. Gail-land, inst., St-Barthélemy.

VAUD : E. Savary, instituteur, Châtel-a-Gobet.



PRIX
de l'abonnement :
Suisse,
5 fr.
Etranger,
fr. 7.50.

On peut
s'abonner et
remettre
les annonces :
LIBRAIRIE F. PÉROL
Lausanne.

Tout ouvrage dont l'ÉDUCATEUR recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte rendu, s'il y a lieu. — Prix des annonces : 30 centimes la ligne.

F. Payot, libraire-éditeur, Lausanne

Matériel recommandé pour les Ecoles.

Collection de 11 solides géométriques en bois dans une caisse, avec serrure	Fr. 24 —
Tableau du système métrique monté sur toile et rouleaux	» 12 —
Rosier et Gebler, carte murale de l'Europe	» 25 —
Rosier, carte murale muette de la Suisse et de l'Europe sur toile ardoisée	» 30 —
Keller, carte murale de la Suisse	» 20 —
» Mappemonde, deux hémisphères	» 24 —
Magnenat, carte murale du canton de Vaud	» 20 —
Earel, » de la Palestine	» 10 —
Ziegler, » muette de la Suisse	» 16 —
Globes terrestres différentes grandeurs depuis	» 13 50
Tableaux noirs en bois et en ardoise	» —
Boulter compteur	» 8 —
Tableaux de lecture méthode analytico-synthétique, 36 tableaux collés sur 18 cartons	» 10 —
Boîte de 5 crayons de couleur pour le dessin géographique	» — 50

Cahiers et albums de dessin, Plumes d'acier, Crayons, Gommes, Règles métriques plates et carrées, Equerres, Tés, Rapporteurs, Rubans métriques, Certe blanche et en couleur, Compas en bois pour tableau noir, Onglets gommés pour circulaires, Grand choix de modèles de dessin.

Technicum de la Suisse occidentale à Bienne

ÉCOLES SPÉCIALES

1. L'école d'horlogerie avec divisions spéciales pour rhabilleurs et remonteurs ;
2. L'école d'électrotechnique, de mécanique théorique et de petite mécanique et de mécanique de précision ;
3. L'école des arts industriels et d'architecture, y compris la division de gravure et de ciselure ;
4. L'école des chemins de fer.

L'enseignement est donné en français et en allemand et il a pour but de développer les connaissances tant pratiques que théoriques des élèves.

Pour être admis, les candidats doivent avoir 15 ans révolus.

Les mesures nécessaires sont prises pour que les élèves soient placés dans de bonnes familles allemandes ou françaises.

Le semestre d'été prochain commencera le 11 avril. Les examens d'admission auront lieu le 10 avril 8 heures du matin au Technicum, rue Rosius.

Les demandes de renseignements et d'inscription doivent être adressées à la Direction qui, sur demande, enverra gratuitement le programme de l'école pour 1899 contenant le plan d'études avec explications y relatives, ainsi que tous les renseignements nécessaires.

BIENNE, 16 février 1899.

Le Président de la Commission de surveillance :

J. Hofmann-Moll.

Pupitre à trois places

pour

ÉCOLES ENFANTINES



Modèle N° 15.

Prix du pupitre avec banc

Fr. 35.—



S'adapte à toutes les tailles des enfants

Grandeur : 136 X 54.

La table étant mobile, on peut donner la position horizontale ou inclinée.

Ce pupitre prend 4 positions pour travaux manuels, lecture, écriture et travail à la planche noire.

Adopté par le Département de l'Instruction publique du canton de Genève.

La fabrication peut se faire dans chaque localité d'accord avec l'inventeur.

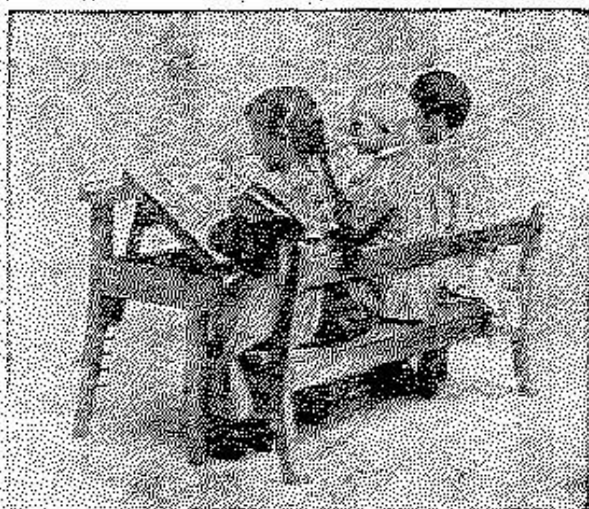


Extrait de la séance d'avril 1898 de l'Institut national de Genève.

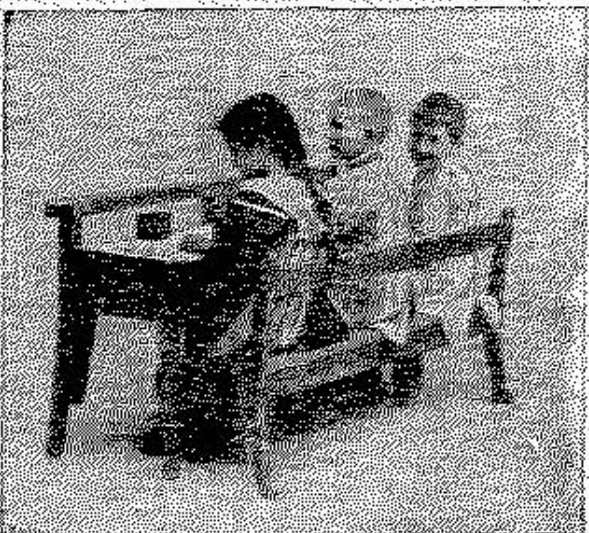
Mlle Dompierre, inspectrice des Ecoles enfantines du canton de Genève, a abordé la question de l'hygiène dans les classes, et de l'importance qu'il y avait à observer ses lois, surtout au moment où les enfants ont vite pris de mauvaises habitudes, et dangereuses pour l'avenir. A ce sujet, la conférencière a présenté une nouvelle invention de M. A. Mauchain, destinée précisément à compléter le matériel scolaire utilisé par les tout petits. C'est un pupitre pour l'école et la famille, d'une conception très simple : le plateau mobile, horizontal, pour les petits travaux manuels, peut prendre toutes les inclinaisons voulues, soit pour lire, soit pour écrire, et peut se relever complètement en arrière, formant ainsi une planche brune et non noire. Cette disposition, qui répond aux principes les plus stricts de la méthode fröbelienne, permet de faire travailler tous les enfants en même temps au tableau, le travail à la cire leur donne une grande légèreté de main. De plus, ces petites imaginations étant plus vivement frappées par des objets ou des signes de grandes dimensions, l'enfant se grave beaucoup plus vite dans la tête et sans fatigue, la forme des lettres et la façon de les écrire.

La couleur de la planche a été faite brune au lieu d'être noire comme d'habitude, cela pour éviter les phénomènes d'astigmatisme.

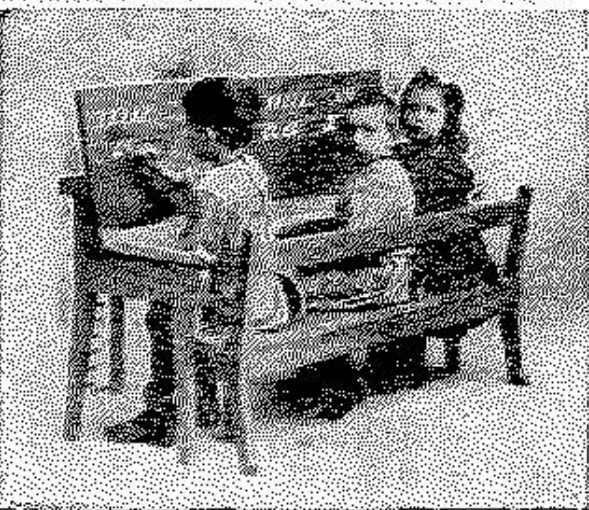
Ce ne sont là que les grands traits de cette nouvelle création qui a puva les moindres détails. Elle est le complément du matériel scolaire de M. A. Mauchain, qui se trouve ainsi approprié à tous les âges.



Position pour lecture.



Position pour les travaux manuels.



Position pour le travail à la planche ardoisée (brune).

Maison spéciale d'articles pour la Reliure
et Fournitures de
Cours de Cartonnage

WASER & C^o, ZURICH

Grand choix incessamment renouvelé de
toute espèce de

PAPIERS, CARTONS, TOILES

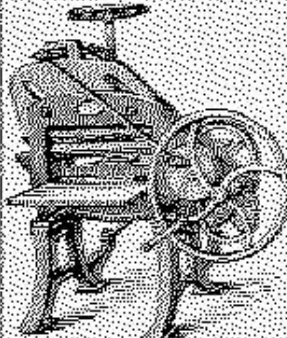
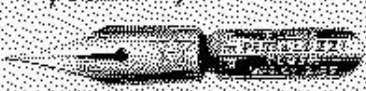
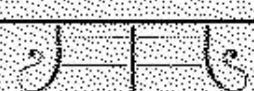
Amidon et
Colle forte

INSTALLATION COMPLETE
avec Appareils pour Colle, Equerres, Couteaux,
Ciseaux, Pistolet, etc.

SERVICE PROMPT ET SOIGNE
Certificats à disposition.

Plumes Pestalozzi

Adaptées par les Ecoles de
Zurich.

SCHMID & FRANKE, éditeurs, BERNE
Cours de géographie et d'histoire pour l'enseignement primaire.
Henri ELZINGRE

Œuvres recommandées par la Direction de l'éducation du canton de Berne.

- La deuxième année de géographie. *Le canton de Berne*. II^e édition. Manuel-atlas in-4^o. 12 cartes, 30 illustrations. fr. 0.80
- La troisième année de géographie. *La Suisse*. III^e édition. Manuel atlas in-4^o. 17 cartes en couleurs, 60 gravures. fr. 2.30
- Le premier livre d'histoire. Manuel-album in-4^o. 50 illustrations. » 0.90
- Le deuxième livre d'histoire. Manuel-album in-4^o. 60 illustrations. » 1.50
- Ces volumes seront envoyés à l'examen à toute personne qui en fera la demande.

Machines entièrement garanties contenant tous les derniers perfectionnements.

Prix unique: 275 francs.

P. DESPLAND
constructeur

CYCLES

Touriste

Première
marque suisse.

Réparations
LOCATION

CYCLE-HALL, LAUSANNE

